

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le jour de l'évaluation ne sera pas nécessairement arrêté à la suite d'une réunion du cabinet. Il est plus vraisemblable que le ministre des Finances l'annoncera de la manière habituelle au cours d'une déclaration budgétaire ou d'une autre manière.

Quant à la question précédente, savoir si le ministre a du mal à vendre certaines parties du Livre blanc, le député pourrait peut-être s'entretenir avec certains de ses amis et voir si les mesures progressistes sont une bonne chose pour le Canada.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question complémentaire? Ce ne sont pas mes amis qui se sont opposés au Livre blanc, mais les amis libéraux du premier ministre à Calgary.

M. l'Orateur: La parole est au député de Winnipeg-Nord-Centre.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, puis-je poser ma question autrement?

M. l'Orateur: La présidence a donné la parole au député de Winnipeg-Nord-Centre.

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, une question complémentaire au premier ministre. Le gouvernement a-t-il reçu le rapport du professeur Jeremy Williams sur les mesures législatives qui suscitent un conflit d'intérêt? Si oui, serait-il prêt à le déposer?

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Nous avons reçu ce rapport, monsieur l'Orateur; nous étudierons l'avis de motion du député portant production de documents sur ce sujet et nous pourrions peut-être y donner suite demain.

M. Woolliams: Puis-je poser une question complémentaire, monsieur l'Orateur? Le premier ministre pourrait-il nous indiquer clairement qui, au sein ou à l'extérieur du gouvernement, fixera le jour de l'évaluation?

présenter pour la première lecture les deux mesures législatives mentionnées dans le discours du trône, c'est-à-dire les modifications à la loi sur les Territoires du Nord-Ouest et à la loi sur le Yukon?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Aussitôt que possible, monsieur l'Orateur.

M. Nielsen: Une question supplémentaire au premier ministre, monsieur l'Orateur. A-t-il reçu un télégramme ou tout autre message du Conseil du Yukon ou de ses membres demandant une entrevue personnelle et le réexamen de la politique énoncée par le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et, dans l'affirmative, a-t-il répondu et dans quel sens?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, au moment où j'entrairais à la Chambre, on m'a dit que ce télégramme était arrivé à mon bureau, mais je ne l'ai pas vu et n'y ai pas encore répondu. Je vais l'étudier et y répondre.

M. l'Orateur: Avant que le député ne pose sa question supplémentaire, je me permets de rappeler que le temps qui nous est alloué va bientôt expirer et je sais que beaucoup de députés ont d'autres questions à poser.

M. Nielsen: Une seule question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Puisque dans cette communication le Conseil a demandé à être reçu par le premier ministre, pour exprimer ses regrets quant à la politique et en discuter la reconsidération, nous dirait-il s'il entend accéder à cette requête?

Le très hon. M. Trudeau: Monsieur l'Orateur, si le Conseil veut seulement exprimer ses regrets, je ne vois pas la nécessité d'accéder à sa requête. J'accueillerai ses regrets et m'entretiendrai de la question avec le ministre.

L'hon. M. Hees: Est-ce là ce que le premier ministre entend par la démocratie de participation?

LE NORD CANADIEN

TERRITOIRES DU NORD-OUEST ET YUKON—LA DATE DE PRÉSENTATION DES MESURES LÉGISLATIVES

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Maintenant qu'il a prononcé à Yellowknife et au Yukon sa déclaration à l'intention des conseils législatifs des deux territoires sur le gouvernement autonome et sur le progrès accompli à cet égard, quand se propose-t-il de

LA POLLUTION

L'APPLICATION DES NORMES RELATIVES AUX AUTOMOBILES

M. Barry Mather (Surrey): Ma question s'adresse au ministre des Transports. Il y a un ou deux jours, le gouvernement des États-Unis a décidé de citer un fabricant d'automobiles devant un tribunal afin de l'obliger à se conformer aux normes anti-pollution. Le ministère des Transports a-t-il pris ou songe-t-il à prendre des mesures dans ce domaine?